

Téléphone le ~~6~~² juin à
Midi -

TONY BOUILHET

8, RUE ROYALE

OPÉRA 27-16

Monsieur SERVULO ESMERALDO
38, rue de la MARNE

Paris, le 24 mai 1972

93 - NEUILLY PLAISANCE

Monsieur,

J'organise une vente aux enchères au profit de la Sauvegarde de Venise et plus spécialement pour la restauration de l'église de la Salute. J'aimerais ainsi participer à l'effort fait par le Comité France-Italie présidé par Monsieur Gaston Palewski, ancien Ambassadeur de France à Rome et dont je suis moi-même le Vice-Président.

La vente se fera avec la participation de Me Binoche. Elle comprendra principalement les oeuvres d'artistes faisant partie de l'exposition "La Table de Diane - Rayonnement Surréaliste".

J'ai déjà reçu des dons de plusieurs artistes participants comme vous à cette manifestation. Nous-mêmes faisons également don de différents objets d'argenterie conçus par ces mêmes artistes.

Aussi je me permets de vous demander, si vous pourriez à votre choix :

- soit faire don d'une de vos oeuvres dont le prix de la vente irait intégralement à la Salute,
- soit mettre en vente une de vos oeuvres à un prix déterminé par vos soins, la différence entre ce prix et celui de l'adjudication étant intégralement versé au Comité de Sauvegarde de Venise.

Il est en effet entendu que la totalité du produit de cette vente aux enchères sera versée au Comité France-Italie et que la Société Christofle, non seulement n'aura aucun bénéfice mais prendra à sa charge les frais de la vente.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce projet et espère votre collaboration.

Je vous prie de croire, Monsieur
les meilleurs.

à l'expression de mes sentiments

Tony BOUILHET

TONY BOUILHET

8, RUE ROYALE

OPÉRA 27-16

Paris, le 24 mai 1972

Monsieur SERVULO ESMERALDO

38, rue de la Marne

93 - NEUILLY PLAISANCE

Monsieur,

L'exposition "La Table de Diane - Rayonnement Surréaliste" qui aura lieu du 25.5 au 24.6.72 sera renouvelée à Venise.

J'ai obtenu que cette Exposition se tienne au Palais Grassi - Institut des Arts du Costume - du 5.7. au 4.9.72.

Dans la mesure où les différentes pièces que vous avez aimablement mises à notre disposition soient encore disponibles à la fin de notre exposition qui fermera à Paris le 24 Juin, envisageriez-vous éventuellement de nous les confier -toutes ou certaines- dans les conditions que vous nous aviez consenties pour Paris ?

Le temps étant relativement court pour préparer les formalités douanières en vue de ce transfert, une prompt réponse de votre part m'obligerait.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Tony BOUILHET